

8 Octobre 1993

DECRET N° 93-469 du MFPRA/DGFP/DGCA/SAV.  
portant titularisation au titre de l'année  
1992 de certains Inspecteurs du Trésor Stagiai-  
re des cadres de la catégorie A hiérarchie I des  
SAF (Trésor) en tête : MAFINA-NZOUNGANI  
(Jérôme Robert.)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(/ISAS :

- (/u la Constitution du ~~15 Mars 1992~~ ;  
(/u la loi n°021/89 du 1<sup>er</sup> Novembre 1989, portant refonte du statut général  
de la Fonction Publique ;  
(/u le décret n°62/130/ME du 09 Mai 1962, fixant le régime des rémunérations  
des fonctionnaires ;  
(/u le décret n°62/426 du 29 Décembre 1962 fixant le statut commun des  
cadres de la catégorie A des SAF ;  
(/u le décret n°63/81 du 26 Mars 1963, fixant les conditions dans lesquelles  
sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires  
stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;  
(/u le décret n°65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 <sup>règlementant</sup> l'avancement des  
fonctionnaires ;  
(/u le décret n°71/247/MP-DELC du 26 Juillet 1971 modifiant le tableau  
hiérarchique des cadres de la catégorie A des SAF en ce qui concerne les Contri-  
butions Directes, l'Enregistrement et le Trésor, abrogeant les dispositions  
des articles 7, 9, 10, 13, 15, 16, 21 et 22 du décret n°62/426 du 29 Décembre  
1962 ;  
(/u le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les  
dispositions du décret n°62/196/FP du 05 Juillet 1962, fixant les échelonnements  
indiciaires des fonctionnaires ;  
(/u le décret n°85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation  
des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des <sup>situations</sup> administrati-  
ves des agents de l'Etat ;  
(/u le décret n°90/420 du 30 Juin 1990 relatif aux effets financiers des  
avancements, des reclassements, des révisions des situations administratives  
et des titularisations ;  
(/u le décret n°93/315 du 23 Juin 1993, portant nomination du Premier  
Ministre, Chef du Gouvernement ;  
(/u le décret n°93/348 du 24 Juin 1993, portant nomination des Membres  
du Gouvernement ;  
(/u le décret n°93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation des inté-  
rim des Ministres ;  
(/u l'arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1993 fixant le règlement sur la solde  
des fonctionnaires ;  
(/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire d'avancement  
réunie à Brazzaville en date du 13 Juin 1993 ;

ARTICLE 1er. - Les Inspecteurs du Trésor Stagiaires des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Trésor) dont les noms et prénoms suivent sont titularisés et nommés au 1er échelon de leur grade indice 790. ACC = Néant.

- MAFINA-NZOUNGANI (Jérôme Robert) (P/C du 05-03-92) T.P.R KOUILLOU
- MAKAYA (Denis Christian) (P/C du 26-04-92) T.P.R KOUILLOU
- MAWONGA (Zéphirin) P/C du 05-03-92 P.R.M. NKAYI
- LEMA André (P/C du 25-04-92) T.P.G B/VILLE
- ONKA (Dieudonné) (P/C du 30-04-92) T.P.R NIARI
- KIMBOUALA (Grégoire) P/C du 19-03-92 T.P.G. B/VILLE
- TCHITEMBO (Omer) (P/C du 05-03-92) T.P.R MADINBOU.

ARTICLE 2. - Le présent ~~decret~~ qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo (JORC) et communiqué partout où besoin sera. /-

Par le Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement

BRAZZAVILLE, le 8 Octobre 1993

Le Ministre de la Fonction  
Publique et des Reformes  
Administratives.

Général Jacques Joachim NDOMBY-OPANGO-

Jean Prosper KOYO.-

AMPLIATIONS :

- JORC.....1
- DGFP/DGCA.....3
- DGCF.....2
- DAE.....2
- DGB.....2
- DGFP.....2
- TRESOR.....14
- INTERESSEK.....7
- DOSSIERS.....24
- DGFP/BST.....2
- SGGM/BC.....3